Engagez-vous à nos côtés

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance

CFMM
Thônes 74
CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA MONTAGNE

Financez le seul établissement de formation bi-qualifiant des métiers de la montagne quatre saisons.

Ski

Randonnée

VTT

Escalade

Parapente

Natation

MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE - CFMM - 1 route de Tronchine BP 51
74230 THÔNES - Tutelle Ministère de l'Agriculture - **Code UAI 0741237T**
SIRET **328 037 247 00017 -** Organisme de formation **82 74 00 229**
https://www.cfmm.fr - Contact 04 50 02 00 79 - mfr.cfmm@mfr.asso.fr

Vivre à la montagne toute l'année

Soutenez la formation des professionnels de demain chaque année :

Formation initiale

250
élèves & étudiants

Formation continue

+600
adultes formés

+100
entreprises engagées

20
Modules de formation

La **taxe d'apprentissage** est un levier essentiel pour financer l'éducation et la formation professionnelle. En tant qu'entreprise, vous avez le pouvoir d'**investir directement dans l'avenir des jeunes** en choisissant de verser le solde de votre taxe d'apprentissage au CFMM.

Désignez-nous comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage :

Plateforme SOLTéA

https://www.soltea.education.gouv.fr/
CFMM - Centre de Formation aux Métiers de la Montagne **UAI 0741237T**

Alternance

Bi-qualification sportive

Pluriactivité

ENSEMBLE, INVESTISSONS DANS L'AVENIR DES JEUNES ET DE NOS MÉTIERS

Investissements pour la pédagogie

Matériel pour les travaux pratiques, matériel informatique, équipements sportifs....

Financement d'activités scolaires

Sorties pédagogiques, visites d'exploitations ou d'entreprises, voyages d'étude...